

Rapport de jury, Banque filière PT, sujet B

Moyenne obtenue à l'épreuve : 9,8 / écart type : 3,94.
Notes échelonnées de 0 à 20.
2383 copies corrigées.

Préambule

Comme chaque année, le jury tient à préciser qu'il a bien conscience de ne pas être à la recherche d'experts en littérature ou en philosophie. Il connaît la part tenue que représente l'enseignement du français dans l'emploi du temps pendant les années de classes préparatoires. Il sait aussi que les candidats n'ont pas un temps infini à consacrer au programme tant est lourde la charge par ailleurs. Les candidats auraient cependant tort de penser que cette épreuve est déconnectée des compétences que l'on peut exiger d'un futur ingénieur :

- Comprendre un texte même long et complexe (lire et comprendre : résumé)
- Être capable d'extraire les éléments essentiels d'un texte long (synthétiser : résumer)
- Restituer, par écrit, fidèlement et synthétiquement, l'essentiel d'un texte long (rédiger : résumé)
- Comprendre des consignes précises (analyser un sujet : dissertation).
- Construire un raisonnement logique, cohérent et compréhensible (argumenter : dissertation).
- Exploiter de façon pertinente des données reçues (s'appuyer sur un cours : dissertation).
- Faire preuve de nuances dans le jugement (ne pas écrire des vérités non démontrées : dissertation).
- Être capable de gérer le temps imparti (terminer son devoir).
- Savoir rédiger clairement (se faire comprendre : résumé et dissertation).
- Savoir rédiger correctement, voire élégamment : syntaxe, ponctuation, orthographe.
- Présenter proprement, lisiblement.

Au-delà de ces compétences écrites propres à être déclinées dans de nombreuses tâches autres que le résumé ou la dissertation, l'épreuve invite aussi, autant que possible, à développer une pensée personnelle (dissertation). Enfin, tous les thèmes, s'ils sont étudiés par le biais d'œuvres littéraires ou philosophiques, n'en sont pas moins l'occasion d'interroger le monde qui nous entoure, les valeurs qui sont les siennes, la place que nous y occupons, etc. Les amorces ou les conclusions, sont peut-être l'occasion de ces ouvertures salutaires.

La présentation des copies

Ce critère n'est certes pas déterminant et des copies bien présentées peuvent obtenir une note catastrophique. Cependant, il n'est pas à négliger. L'encre bleue est absolument à proscrire, car elle passe très mal à la numérisation. Les ratures sont le plus possible à éviter également. Lorsqu'elles s'imposent, elles doivent être faites à la règle. Les alinéas doivent correspondre à un changement d'unité de sens, l'introduction doit être séparée du développement, les titres d'œuvres doivent être soulignés et les citations mises entre guillemets : évidences qui semblent pourtant devoir être réitérées. Par ailleurs, beaucoup de copies offrent une graphie minuscule ou abracadabrantesque qui rend le déchiffrement quasi impossible. Il est donc nécessaire, tout au long des deux ou trois années de préparation, de veiller à améliorer sa graphie, sa présentation, lorsqu'on a conscience qu'elles peuvent poser problème.

Remarques générales sur l'expression écrite :

La langue française est globalement maîtrisée. On note cependant des problèmes de syntaxe, des formules fautives ou des maladresses d'expression. Sont à proscrire les enchaînements de propositions (ou de phrases nominales), qui obscurcissent le sens, en particulier dans le

résumé qui exige de la concision ; cumuler les participes présents pour étirer le propos mène souvent à une phrase incompréhensible. Dans certaines copies, on voit que les étudiants se sont relus – effort à saluer. Les pénalités orthographiques ne dépassent pas 2 points : seules 458 copies n'ont pas été pénalisées. Bien orthographier constitue donc assurément un bonus. Dans l'ensemble, cependant, les fautes d'orthographe et l'absence de relecture sont pénibles. Au moins la moitié des fautes d'orthographe sont des fautes d'inattention qu'une relecture active aurait permis d'éviter : les accords au pluriel, la conjugaison, l'absence de e final ou des -e farfelus à la fin des mots en -té (*liberté, beauté*). Les fautes d'usage habituelles ont été retrouvées, nous rappelons donc quelques-uns de ces mots à apprendre à orthographier : *langage, notamment, malgré, un essai*, etc. Les noms des auteurs, des œuvres ou des personnages sont trop souvent massacrés (Lorenzaccio avec deux-c, Valmont avec un -t, Merteuil etc.).

Enfin, rappelons une erreur syntaxique récurrente – la collusion de l'interrogation directe et indirecte est presque systématique au moment de formuler la problématique de la dissertation ou d'annoncer le plan – et une maladresse pénible : l'utilisation permanente du futur (*Madame de Merteuil va faire ceci ou cela*). Argumenter ne se fait ni au passé, ni au futur, mais tout simplement au présent.

1) L'épreuve du résumé.

Remarque générale concernant le nombre de mots : le jury apprécie les copies qui signalent un décompte (marque tous les 20, 25 ou 50 mots) et prennent la peine de noter le nombre de mots utilisé. Le jury vérifie le nombre de mots et chaque année, des copies sont lourdement sanctionnées (jusqu'à – 4 points, fait rare mais avéré) lorsqu'elles dépassent le nombre de mots autorisé (+/- 10%) : 238 copies ont été ainsi perdu entre 1 et 4 points.

Le texte soumis au résumé cette année, de David Fonseca, ne présentait pas de difficulté particulière. Le résumé atteint d'ailleurs la moyenne de 4,47/8. Cependant, nous tenons à rappeler quelques règles propres à tous les textes, qui peuvent permettre aux candidats de mieux se préparer à l'épreuve.

Les articulations d'un texte constituent son squelette argumentatif et en produisent le sens. Or, ces articulations sont absentes de bon nombre de résumés (les candidats superposent les informations) ou employées de façon aléatoire et parfois absolument contradictoire. On note aussi ce qu'on pourrait appeler des « articulations paresseuses » : *ensuite, aussi* (jamais utilisé à bon escient), *ainsi* (mais pas entendu au sens illustratif ou conclusif) et même *en addition* suffisent trop souvent à articuler les données. Mais ces articulations ne peuvent en aucun cas restituer la logique d'un raisonnement. Il est donc regrettable que les candidats se précipitent vers la formulation de chaque phrase ou paragraphe sans se soucier de sa fonction dans l'argumentation générale. Paradoxalement, cette négligence apparaît beaucoup moins dans les dissertations où les liens logiques, même s'ils font souvent défaut, ne sont pas jetés au hasard. Nous invitons donc les candidats à ne pas omettre cette étape de la lecture qui consiste à dégager du texte sa construction générale : les liens logiques ne sont certes pas tous explicitement exprimés, mais une lecture attentive permet de déceler les articulations, au détour d'un changement de temps, d'une reprise de mot, etc. Une fois ce travail accompli, la rédaction du résumé n'en sera que plus claire. On peut alors recourir aux mots de liaison (solution classique) mais aussi à des tournures qui disent de manière expressive ce que les mots de liaison sont censés traduire. Par exemple, pour articuler la condamnation du mensonge à l'admiration qu'on peut lui vouer, on pourra utiliser *ceci étant ou il n'en reste pas moins que* ou encore la reprise d'un mot qui synthétise le raisonnement précédent (après avoir évoqué la créativité dont fait preuve le menteur dans les domaines les plus divers, on pouvait le reprendre pour le domaine politique dont parlait Arendt : *cette créativité s'illustre si l'on en croit la philosophe dans le domaine politique*). On ne peut que rappeler également l'importance d'une ponctuation adaptée qui peut, en soi, constituer un élément logique.

Le texte doit être résumé dans son entièreté. Trop de candidats négligent, sans doute par manque de temps ou de mots, la fin du texte (trop de mots sont consacrés ainsi à la première moitié du texte, et il n'en reste plus pour la suite). De façon générale, le texte étant choisi de

façon à constituer un tout cohérent, les candidats devraient être plus attentifs aux premières phrases et aux dernières. Cette année, la première partie du texte, sur l'impossible définition du mensonge, a été rarement bien comprise. Or, de là découlait une problématique à laquelle répondait la suite du texte : comment affronter, dans ces conditions, la question du mensonge ? Quant à la fin de la dernière partie consacrée aux pouvoirs du menteur, elle a été souvent omise ou lue à contre-sens. Il est évident que les candidats qui sont allés jusqu'au bout et ont compris la fin se distinguent des autres.

Enfin, le vocabulaire devrait être plus choisi. Sa pauvreté se révèle dans la difficulté à trouver des synonymes. Il ne faut cependant pas essayer de gommer absolument le thème du texte : le mot *mensonge* n'appelait évidemment pas de reformulation par d'obscures périphrases.

Les idées forces attendues

I- L'IMPOSSIBLE DEFINITION DU MENSONGE :

1. Le mensonge politique n'a pas d'autre explication que lui-même, et sans doute ne peut-on que le dénoncer. Ceux qui n'en étudient que les mobiles et le réduisent à une faute en appauvrissent le sens qui reste indicible.
2. L'expliquer de l'extérieur est vain car c'est son intériorité même qu'il faudrait éclaircir, en approcher, sans l'amoinrir, la présence tacite. Comment y parvenir ?

II- LA CONDAMNATION DU MENSONGE :

1. L'histoire morale du mensonge est celle de sa dénonciation : il est cru car il est vraisemblable, il est donc dangereux car on ne le voit pas. Les textes littéraires exploitent ce thème (seul le nez de Pinocchio rend visible le mensonge).
2. Le plus souvent écrivains et philosophes jugent donc très sévèrement le mensonge car il trahit le langage et la confiance, détruisant l'entente sociale.
3. De plus le mensonge jette le soupçon sur tout ce qui peut ensuite être proféré.

III- LE POUVOIR DU MENTEUR :

1. De fait, passant essentiellement par la parole, le mensonge s'inscrit dans un échange. Pour fonctionner il doit sembler vrai mais aussi être conscient et intentionnel faisant du menteur un acteur.
2. Celui-ci est également vu comme un vainqueur car il a tout pouvoir sur celui qu'il trompe et sur le réel qu'il améliore, pour son plaisir et celui du public. Même s'il est presque toujours condamné par les textes on apprécie sa créativité, voire son génie.
3. Hannah Arendt le confirme aussi dans le domaine politique où savoir mentir c'est savoir agir. Or la démocratie, encourageant la parole, rend impératif de dénoncer le mensonge.

2) La dissertation

Ayant préalablement défini le mensonge comme un « vouloir faire croire », David Fonseca écrit : « Le mensonge est toujours d'abord invisible ». Pensez-vous que les œuvres au programme confirment cette affirmation ?

L'analyse indispensable du sujet

La moyenne obtenue en dissertation est de 6,08/12. De façon générale, nous avons rarement rencontré des copies qui faisaient un hors-sujet radical. Comme chaque année, le jury a lu des copies remarquables : 84 candidats ont obtenu 11 ou 12 à la dissertation. Il a eu aussi, plus que les autres années, des copies inachevées ou extrêmement courtes. Nous ne rappellerons donc jamais assez combien la gestion du temps, dans cette épreuve, est déterminante. Mais cette urgence ne signifie pas qu'il faille faire l'économie d'une étape aussi décisive que l'analyse du sujet. De nombreux candidats croient qu'il suffit de donner un

synonyme de chaque mot du sujet pour en faire une analyse pertinente. Or, c'est une thèse qu'il faut prendre en compte et non des mots isolés. Les meilleurs candidats sont ceux qui prennent la peine et le temps de déployer les termes du sujet, d'en analyser les implicites, la portée et les implications logiques. La citation de cette année ne présentait pas de difficulté particulière. Elle portait sur une caractéristique fondamentale du mensonge et qui restait à définir : son invisibilité, nuancée par les deux adverbes *toujours d'abord* qui contenaient implicitement l'idée qu'elle était une étape intrinsèque, mais limitée dans le temps. Pour étayer cette thèse, il importait de la questionner : de quelle nature est cette invisibilité, qui donne au mensonge son invisibilité et pourquoi, à quel moment et à quelles conditions n'at-elle plus lieu d'être et passe-t-on d'un mensonge invisible à un mensonge visible, qui ou quoi permet ce basculement ? Ces questions devaient aussi permettre de trouver les failles dans la thèse avancée : l'invisibilité du mensonge comme condition préalable, l'idée que le mensonge finit toujours par se révéler.

Se lancer dans la rédaction du devoir sans effectuer ces opérations préalables est contre-productif. Ainsi, de nombreuses copies ont développé le « faire croire » au détriment de l'invisibilité, ou ont privilégié le point de vue du menteur au détriment de la cible, ou l'inverse. Comme chaque année, de nombreux candidats ont plaqué un plan et des arguments préétablis, trop éloignés de cœur du sujet, notamment sur le lien entre le mensonge et la vérité ou sur une perspective moralisatrice totalement absente du sujet : *il faut dire la vérité, il est dangereux de mentir, les conséquences du mensonge sont catastrophiques*, etc. Il faut donc absolument adopter un réflexe de prudence qui est aussi le meilleur principe de méthode qui soit et passer le temps nécessaire à l'étude méthodique de la question posée.

Enfin, il est étrange que certains candidats, proposant une analyse tout à fait prometteuse dans l'introduction qui dégage les tensions inhérentes au sujet, s'en écartent brutalement au moment de formuler leur problématique. Rappelons que la problématique soulève les questions soulevées par le sujet, elle doit donc naturellement découler de son analyse. Par ailleurs, le jury note avec satisfaction que les introductions fleuves sont de moins en moins nombreuses. Cette étape du devoir est déterminante, elle doit être concise, efficace. L'amorce, rappelons-le, doit permettre d'introduire le sujet, elle lui est donc inévitablement liée. Dans le cas contraire, c'est illogique et cela augure mal de la cohérence du devoir. L'annonce du plan doit être légère, il est inutile d'utiliser un métadiscours du type *On fera deux parties, chacune subdivisée* ou *Nous allons essayer de répondre à la problématique*. Rappelons pour terminer sur cette étape du devoir qu'elle donne aussi le ton : multiplier les négligences (ponctuation, orthographe, syntaxe) dès cette première page est à éviter. On pardonne plus facilement un relâchement en fin de devoir, alors que l'on sait les candidats pris par l'urgence, que dans une introduction qui constitue le fondement même de la réflexion.

La construction d'une argumentation appuyée sur des exemples précis et variés.

La plupart des copies proposent une argumentation organisée autour de l'invisibilité du mensonge et de sa découverte. Nombreux sont les candidats qui tentent une 3^{ème} partie qui propose la plupart du temps un dépassement du sujet qui éloigne de la perspective proposée (la morale, notamment). Un bon plan est clair, progressif, il ne superpose pas les idées. Il ne doit pas être alambiqué et introduire des distinctions inutiles qui éloignent de la question. Nous rappelons donc qu'un plan en 2 parties, bien mené, est préférable à un plan en 3 parties où la 3^{ème} est hors-sujet. Cependant, même dans les plans en deux parties, de nombreux candidats constatent, illustrent mais n'argumentent pas. Les meilleures copies ne se contentaient pas de donner des exemples d'invisibilité, mais analysaient les techniques permettant aux trompeurs de faire croire à leurs mensonges jusqu'à y perdre eux-mêmes, parfois, leur identité. Enfin, que chacun prenne la peine de réfléchir à ce qu'il écrit : avancer, par exemple, l'argument que le mensonge est invisible pour le menteur est absurde.

Concernant les exemples, saveur de la dissertation, comme chaque année, on peut regretter qu'ils soient essentiellement narratifs et non argumentatifs. Il ne s'agit pas de raconter, mais de faire servir l'exemple à la démonstration. Par ailleurs, le jury a noté la présence des mêmes citations, des mêmes situations ou personnages d'une copie à l'autre,

plus ou moins bien présentés, trop souvent excessivement simplifiés, sans doute proportionnellement au degré d'appropriation personnelle de l'œuvre utilisée. Cependant, il semble que les œuvres étaient bien maîtrisées dans l'ensemble cette année : le jury a trouvé quelques exemples assez fins des deux œuvres littéraires, *Lorenzaccio* et *Les Liaisons dangereuses*. Même le texte d'Hannah Arendt était dans certains cas convoqué avec intelligence. Rappelons à tous que le temps d'une lecture annotée et surlignée des œuvres est un moment indispensable du travail de préparation que nul ouvrage parascolaire ne saurait remplacer. L'absence de lecture personnelle, l'appropriation superficielle se devinent aisément dans une copie et ne sont pas gage de sérieux, qualité que le jury prend en compte. Par exemple, les citations, si elles constituent un bon support de réflexion, doivent être justes.

Enfin, deux éléments distinguent les très bonnes copies. Ce sont d'abord celles qui parviennent à confronter les œuvres dans le développement. La plupart du temps, les œuvres se succèdent sans que résonne la moindre tentative de comparaison entre elles. Ce sont ensuite celles qui ont su intégrer l'usage de la fiction littéraire comme forme de mensonge : théâtre dans le théâtre, jeu de miroirs permis par le roman épistolaire, les candidats qui ont évoqué la spécificité des textes et leur lien au sujet ont assurément su convaincre le jury.

Les éléments incontournables d'une dissertation de qualité

- Une analyse précise du sujet et de ses présupposés
- Une reformulation claire du sujet susceptible de montrer qu'il est compris.
- Une problématisation différente de la question posée dans le libellé.
- L'annonce d'un plan clair et respecté dans le développement.
- Une présentation des œuvres tenant compte de leur spécificité générique et de leur contexte d'écriture.
 - Un travail construit avec une réflexion logique et progressive dans laquelle les arguments précèdent les exemples traités de façon argumentative et non narrative.
 - Une réflexion claire, montrant une connaissance précise des œuvres, et une aptitude à les convoquer avec pertinence.
 - Une conclusion retraçant l'évolution de la réflexion et énonçant clairement la réponse donnée à la problématique du sujet.
 - Une présentation claire et structurée.

3) Le barème

Le barème est établi selon les critères suivants :

Pour le Résumé :

- Compréhension de la structure de l'argumentation.
- Respect des idées principales du texte.
- Qualité de la reformulation
- Pénalité pour un non-respect du nombre de mots.

Pour la dissertation :

- Prise en compte du sujet et capacité à ne pas réciter une question de cours, raconter les œuvres, bifurquer vers des hors-sujet.
- Organisation du devoir, pertinence du plan.
- Richesse de l'argumentation.
- Qualité, pertinence, précision des exemples.

Pour l'ensemble de la copie

- Orthographe et correction de la syntaxe.

Nous rappelons que la qualité de l'expression est prise en compte dans les critères d'évaluation. La construction des phrases, la ponctuation sont souvent déficientes. Certaines phrases constituent un complément (sans verbe) de la phrase précédente, solution pratique pour ne pas avoir à se pencher sur les modifications syntaxiques nécessaires pour intégrer telle information secondaire, supplémentaire dans une phrase présentant l'information essentielle.

Par ailleurs, nous rappelons que les fautes d'orthographe sont sanctionnées jusqu'à - 2 points. La plupart du temps, ces fautes concernent : les accords verbe-sujet, les accords noms-adjectifs, la conjugaison, a/à. Les fautes d'usage sont moins systématiques. Il est indispensable, même si le temps est compté, que tous les candidats prévoient un temps de relecture. L'année doit aussi être l'occasion de s'améliorer en faisant porter son effort sur les points cités. Quelques heures suffisent, qui peuvent s'avérer particulièrement bénéfiques.